

Bourses d'Excellence Eiffel – session 2022

Informations destinées aux composantes / laboratoires / étudiants

Le programme des bourses Eiffel est développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants internationaux dans des formations diplômantes au niveau master et doctorat.

Il permet de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs privé et public, dans des domaines d'études prioritaires, et de stimuler les candidatures d'étudiants originaires de pays émergents pour le niveau **master** et de pays émergents et industrialisés pour le niveau **doctorat**.

ATTENTION :

- Les dossiers de candidatures sont portés par les établissements d'enseignement supérieur en fonction de l'excellence des étudiants étrangers qu'ils souhaitent accueillir en formation.
- Les candidatures envoyées directement par les étudiants ou transmises par des établissements étrangers seront déclarées inéligibles.
- Ce programme étant très concurrentiel, nous devons proposer uniquement d'excellentes candidatures. Par ailleurs, la CORI a proposé de **limiter les candidatures à un seul dossier par formation de niveau master**.

Domaines d'études éligibles

Pour les sciences et techniques :

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénierie

Pour les sciences humaines et sociales :

- Histoire, langue et civilisation française
- Droit Sciences politiques
- Economie Gestion

Calendrier USMB session 2021

- Lancement de l'appel à candidature : **mi-octobre 2021**
- Date limite de réception des dossiers les plus complets possibles à la DRI : **19 novembre 2021**
- Recevabilité et classement des dossiers : **Début décembre 2021**
- Annonce des résultats Campus France : **semaine du 4 avril 2022**

Programme EIFFEL

- Consulter le [Vademecum Eiffel 2022](#)
- [Le programme d'excellence Eiffel](#)

Candidatures

- Documents de candidature – MASTER et DOCTORAT : Le dossier de candidature est à remplir en ligne par l'établissement

Une fois que la candidature de l'étudiant est validée par le ou la responsable de formation, ou par le laboratoire et le directeur ou la directrice de thèse, le dossier en ligne est créé par la DRI puis partagé au candidat et au responsable de formation qui le complètent sur la plateforme dédiée.

- La section 3/ INFORMATIONS GENERALES SUR L'ETABLISSEMENT est renseignée par l'établissement (vice-présidentes recherche et relations internationales). Pour autant les composantes et laboratoires sont invités à transmettre toutes informations utiles pour la rédaction de cette section.
- La DRI se chargera de l'envoi à Campus France après validation des dossiers en décembre.

Pièces à joindre impérativement au dossier de candidature :

VOLET MASTER

1/ La **PHOTOCOPIE DU PASSEPORT** contenant les informations : nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport.

2/ Le **CURRICULUM VITAE** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant les performances du (de la) candidat(e).

3/ Les **DIPLÔMES ET CLASSEMENT** : copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions et **tout autre document attestant de l'excellence du candidat**

4/ Le **CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE** (le cas échéant).

5/ Les **RELEVÉS DE NOTES** des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.

6/ Le **PROJET PROFESSIONNEL** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. *Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple d'une entreprise.*

7/ Dans le cas d'une **BIDIPLOMATION** (délivrance d'un double diplôme), l'établissement doit joindre **la convention** et préciser les modalités de la procédure mise en oeuvre entre les établissements.

8/ La **MAQUETTE DE LA FORMATION** visée et son **CALENDRIER** complet.

VOLET DOCTORAT

1/ La **PHOTOCOPIE DU PASSEPORT** contenant les informations : nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport.

2/ Le **CURRICULUM VITAE** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant les performances du (de la) candidat(e).

3/ Les **DIPLÔMES ET CLASSEMENT** : copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions et **tout autre document attestant de l'excellence du candidat**

4/ Le **CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE** (le cas échéant).

5/ Le **PROJET PROFESSIONNEL** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. *Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple d'une entreprise.*

6/ **Une présentation du PROJET DE THESE** et de l'avancement des recherches, rédigé en français ou en anglais (1 et 5 pages). Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, l'état d'avancement de sa rédaction, le plan adopté et la bibliographie.

7/ Le **PLAN DE FINANCEMENT** global de la thèse.

8/ La **CONVENTION DE CO-TUTELLE** ou une **ATTESTATION DE CO-DIRECTION** signée par les parties françaises et étrangères incluant le calendrier de l'alternance des séjours en cas de fractionnement.

Pour tout renseignement complémentaire, le contact à la DRI est :

Master, Doctorat : Marine Métayer : international@univ-smb.fr

Merci de bien vouloir préciser en sujet de message : Bourses EIFFEL.